



Mot du Maire

Après quelques inquiétudes relatives à l'attribution des subventions de l'Etat, nous sommes heureux d'annoncer que les deux projets majeurs et essentiels pour notre Commune, la caserne des pompiers et la maison médicale, vont pouvoir débuter dès 2024 et les appels d'offres vont pouvoir être lancés.

Avec le projet de la maison médicale, l'aménagement du centre bourg doit être repensé. Plusieurs phases seront nécessaires. La première sera la création du parking rue de Chantemiaule.

Le projet d'implantation d'une supérette API a été abandonné suite à l'ouverture d'une épicerie le 12 avril située 54 avenue de la République. Ce nouveau commerce tant attendu par la population est le fruit de l'esprit d'entreprise d'Elodie Correia et de Florian Leycuras que nous remercions vivement.

Conscient que les fermetures de certains commerces en 2023 ont suscité beaucoup de commentaires : beaucoup critiquent mais peu agissent, que ce soit sur l'activité économique ou associative, l'attractivité de Pierre-Buffière dépend autant des entreprises, des bénévoles que des élus.

Avec la bonne volonté de chacun, on peut aboutir à de grandes choses.

Sommaire

La Maison Médicale	2
Caserne de pompiers	3
Infos municipales	4
Bienvenue et Merci	5
Fermeture de classe	5
Nouvelle épicerie	6
Fête des Etoiles	7
Vie et Sourire	7
Ciné +	8



Stéphane PATIER



Les 2 Projets majeurs ...



Le montage financier du projet de construction de la caserne des pompiers, pour lequel la mairie n'a pas la compétence mais s'est vue confier la maîtrise d'ouvrage par le SDIS87, prévoyait des subventions à hauteur de 70% (40% pour le Département, 10% pour le SDIS et 20% pour l'Etat). Les 30% restants à charge devaient être répartis entre les 12 collectivités rattachées au centre de secours de Pierre-Buffière. En toute transparence le dossier de demande de subvention a été déposé à la Préfecture en décembre dernier tel qu'énoncé ci-dessus. Mais, les services de la Préfecture nous ont demandé en janvier de revoir notre plan de financement avec une prise en charge pour la commune de 20% du montant total du projet. Le Président du Département, M. Leblois, a demandé une dérogation au Préfet compte-tenu de la spécificité du dossier, qui a été refusée. Ainsi, cela représente une participation de 400 000 € pour la commune au lieu des 95 000 € prévus initialement. Un nouveau plan de financement a alors été déposé comme demandé par la Préfecture.

S'agissant du projet de la maison médicale, un entretien avec le Préfet s'est tenu le 10 janvier dernier avec pour objectif de présenter le projet au nouveau Préfet afin de finaliser le montage financier et notamment la demande de subvention (600 000 € attendus au titre de la DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). A l'issue de la réunion, le Maire a eu un mauvais ressenti.....notre projet ne serait pas prioritaire.....

Convoqué le lundi 18 mars, nous nous sommes rendus à la Préfecture pour défendre ces deux projets d'utilité publique. Dès le début de la réunion, nous comprenons que le projet de la maison médicale, éligible à la DETR, ne sera pas retenu en 2024.

Nous intervenons pour expliquer l'importance de ce projet, vital pour Pierre-Buffière, notre territoire rural et les habitants. M. le Préfet aborde ensuite le projet de caserne des pompiers et nous annonce qu'il sera retenu en 2024, avec un montant de DETR de 389 000 € et cela implique un delta de 300 000 € pour la commune.



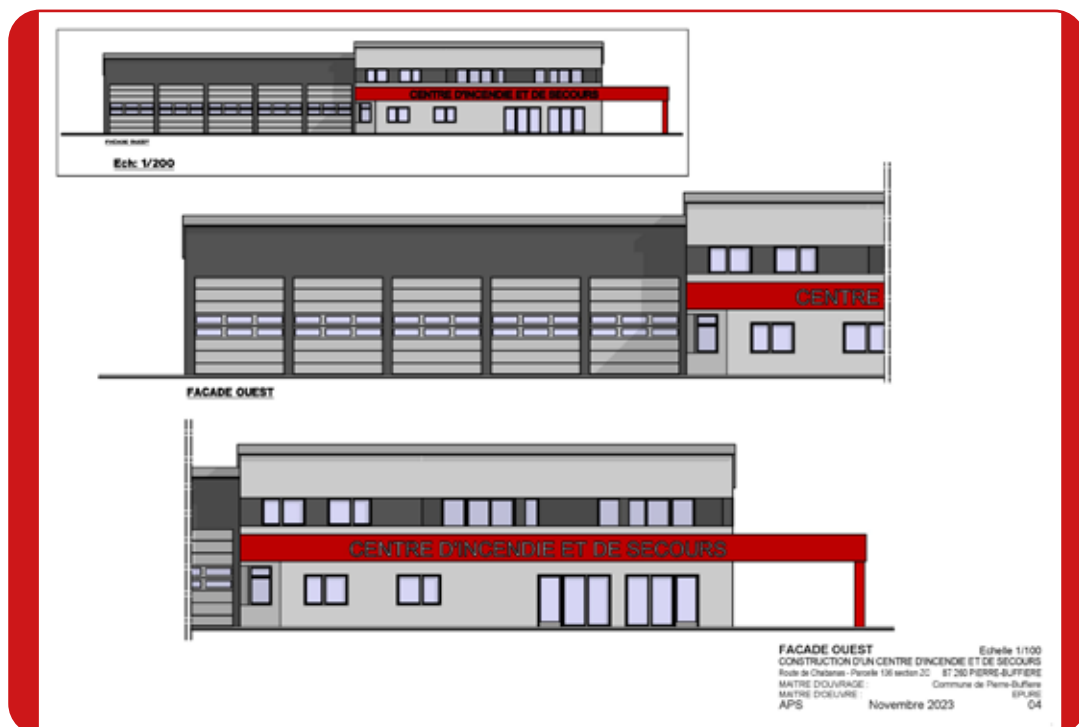
... vont voir le jour !



A l'issue de la réunion, le Préfet nous a demandé de nous positionner sur la prise en charge du delta de 300 000 € pour la caserne des pompiers que nous avons validé dans les jours qui ont suivi. S'agissant de la maison médicale, nous sommes repartis sans aucune certitude et avons dû attendre la décision de la commission d'attribution de la DETR qui s'est réunie le 22 mars dernier.

Les deux projets ont été retenus par la commission. Pour 2024, 389 000 € ont été attribués pour la caserne des pompiers. La subvention pour la maison médicale est inscrite pour 2025/2026 (400 000 €).

Nous sommes fiers de vous annoncer que les deux projets verront le jour et qu'ils ont été inscrits au budget 2024. La prochaine étape : lancement des appels d'offres.



Infos Municipales

Mise en place de nouveaux horaires depuis le 1er avril :

L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, et le 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Eclairage public : poursuite des actions menées pour la sobriété énergétique avec une modification des horaires de l'éclairage validée lors du conseil municipal du 8 avril 2024 :

du 1er juin au 15 septembre Extinction totale

le reste de l'année extinction de 22h à 6h

Panne sur un ou des lampadaires : depuis le 1er janvier 2024, la commune adhère au service collectif de maintenance d'éclairage public du SEHV. L'ensemble des lampadaires sont désormais cartographiés permettant une maintenance plus facile par identification. En effet, chaque lampadaire dispose d'un numéro d'identification à 6 chiffres visible sur le poteau. En cas de panne, merci de prévenir le secrétariat de mairie en communiquant ce numéro d'identification.

Elections Européennes : Scrutin le dimanche 9 juin de 8h à 18h. **Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles par téléprocédure jusqu'au mercredi 1er mai 2024 et en format papier jusqu'au vendredi 3 mai 2024 dernier délai.**



CONSULTATION PUBLIQUE

Zone d'accélération des Energies Renouvelables

La commune lance une consultation publique sur les Zones d'Accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies Renouvelables (ZAENR). Cette initiative vise à définir et à délimiter ces zones dans le cadre d'une concertation préalable.

Dans le cadre de cette concertation, la commune invite les pétitionnaires à contribuer en partageant leurs avis et suggestions sur les ZAENR présentées. Il est important de noter que le projet est susceptible d'évoluer et d'être affiné par la suite en fonction des retours reçus.

La consultation publique se déroulera du 15 au 26 avril 2024 afin de permettre à toutes les personnes intéressées de consulter l'ensemble des propositions faites et de produire leurs observations sur le registre d'enquête publique, par lettre ou par mail à l'adresse dédiée enquetepublicuemairie.pierrebuffiere@orange.fr.

À l'issue de cette concertation, la commune présentera au conseil municipal les propositions de zones pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables, résultant des échanges et des contributions recueillis auprès du public.

* La cérémonie commémorative aura lieu le 8 mai à 11h30 place de la Mairie.

* Les éco points de Chabanas ont été déplacés en face de l'entrée du camping.

* Le 21 juin 2024 à 18 h un nouveau festival URBAKA aura lieu place du Bas-Château (salle culturelle en cas de mauvais temps)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Union
Région
Paysan

Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

<p>Rendez-vous dans votre mairie muni :</p> <ul style="list-style-type: none"> → d'un justificatif d'identité → d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois 	<p>Par courrier :</p> <p>en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou service-public.fr</p>	<p>Par Internet :</p> <p>en vous rendant sur service-public.fr</p>
---	---	---

Vous êtes de **nationalité française** ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France

Accédez directement aux démarches

ou sur service-public.fr

Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales

INSCRIPTIONS

ECOLE DE PIERRE-BUFFIERE

Année scolaire 2024-2025

Les parents sont invités à inscrire leur(s) enfant(s), **avant le 31 mai 2024**, au secrétariat de la Mairie.

Renseignements
05 55 00 60 07

Merci Christiane ! Bienvenue Laurianne !



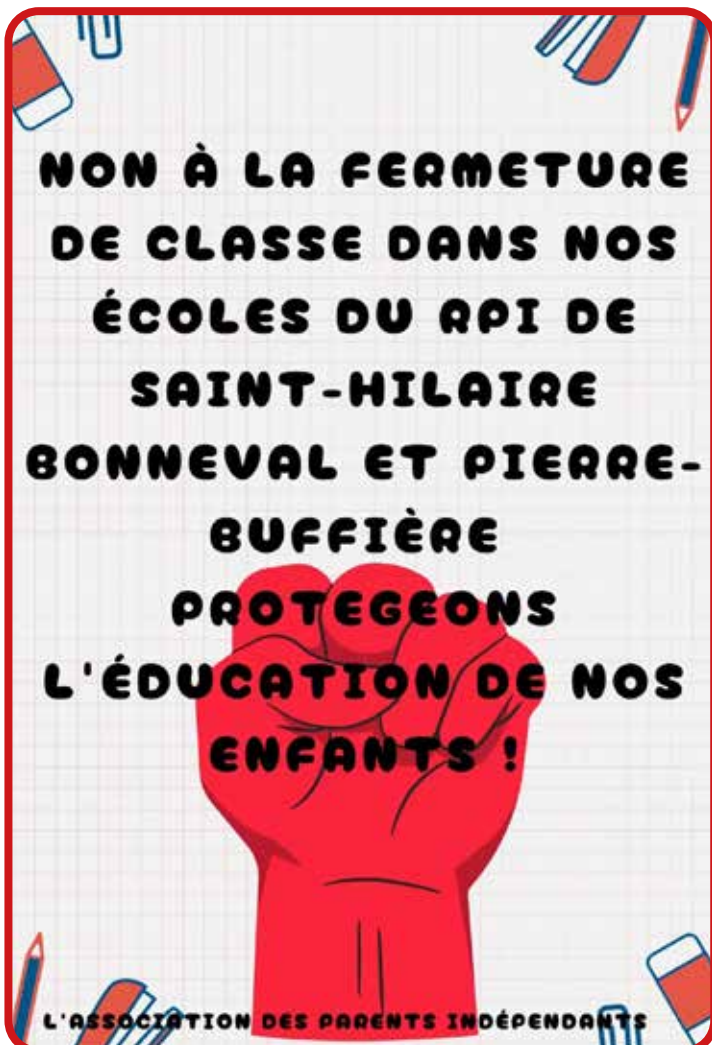
L'heure d'une retraite bien méritée a sonné pour Christiane GOURSAUD-COLIN. Elle assurait l'accueil de la mairie depuis 1984, recrutée alors par M. Aimé MEDARD maire jusqu'en 1989. Elle a poursuivi son travail avec M. Albert FAURISSOU jusqu'en 1995, puis M. Alain CHAMAUD de 1995 à 2008 et c'est avec Stéphane PATIER qu'elle achève ses 40 années de carrière.

Le Conseil Municipal et ses collègues lui souhaitent un bon repos et d'agréables moments de loisirs, la remercie pour son sérieux, sa persévérance et sa loyauté. Toujours disponible, discrète et serviable, il est à souligner les bonnes relations qu'elle a pu avoir avec ses collègues et les maires successifs.

Christiane ne devrait pas s'ennuyer à la retraite, très sociable, elle a su tisser beaucoup de liens privilégiés et amicaux. Passionnée par Pierre-Buffière et son histoire, elle pourra partager cette passion avec ses amis et parfois des touristes de passage.

Depuis deux mois Christiane a passé le relais à Laurianne JUILLE, pour lui faire découvrir son poste et lui donner un maximum d'informations utiles à ses fonctions d'accueil. Désormais c'est Laurianne qui aura le plaisir de vous accueillir dans notre mairie et nous lui souhaitons la bienvenue.

Une Fermeture de classe sur notre RPI



Malgré la mobilisation des parents d'élèves, soutenue par les élus locaux, l'inspection académique a annoncé la fermeture d'une classe sur le RPI de Pierre-Buffière et St-Hilaire-Bonneval. Les effectifs restent cependant assez stables 170 en 2024/2025 contre 172 en 2023/2024. Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 31 mai.

La classe qui ferme est à Saint-Hilaire-Bonneval.

A la rentrée de septembre 2024, les classes seront réparties de la manière suivante : maternelle et cycle 3 à Pierre-Buffière et le cycle 2 à St-Hilaire-Bonneval.

Nous saluons l'équipe pédagogique qui va de nouveau devoir s'adapter à cette nouvelle organisation.

Une nouvelle épicerie

Lors de la parution du bulletin municipal n°62 de janvier 2024, nous avons évoqué la possibilité de l'installation d'une superette autonome sur le parking des abattoirs si aucune autre proposition était faite.

C'était sans compter sur le dynamisme de Elodie Correia et Florian Leycuras actuellement propriétaires du Tabac presse les trois vallées qui vous propose « L'Épicerie d'à côté » au 54 avenue de la République dont l'ouverture est programmée le vendredi 12 avril prochain.

Elodie et Florian sauront vous réserver un très bel accueil !

A hand holding a circular sign that reads 'OUVERTURE VENDREDI 12 AVRIL 2024'. The sign is white with black text and is hanging from a rope. The background is a dark, blurred image of a person's hands holding the sign.

L'ÉPICERIE
D'À CÔTÉ
by *Casino*

OUVERTURE
VENDREDI 12
AVRIL 2024

L'ÉPICERIE D'À CÔTÉ
54 Avenue de la République
87260 PIERRE BUFFIÈRE

Du Mardi au Samedi de 9h30 à 13h et de 16h30 à 20h.

Small logos at the bottom right of the sign, including a recycling symbol and a logo with the letters 'U' and 'M'.

ADAES
L'ASTRONOMIE À LA PORTÉE DE TOUS

14ème Fête des Étoiles
Animations & Observations du ciel

13 avril 2024
17h - minuit
Pierre-Buffière
Site de Chabanas
A20, sortie 40

GRATUIT / TOUT PUBLIC
Animations en cas de mauvais temps

réalisé en partenariat avec l'OT de la Vallée Sud Haute-Vienne et le maître de Pierre-Buffière

bsmv

association
le et sourire
du vieux Pierre Buffière

Dimanche 28 avril 2024
à partir de 14h.
Rendez-vous place du Bas Château
Venez tous déguisés
(les enfants comme les parents)

Concours de vélo fleuri

Divers jeux

Goûter pour les enfants
(offert)

Buvette pour les grands

Vente d'objets artisanaux

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



vous propose avec le soutien de la municipalité

Après
MON VOISIN TOTORO, PRINCESSE MONONOKE et LE VOYAGE DE CHIHIRO

20H30

LE
**GARÇON
ET LE
HÉRON**

MARDI 16 AVRIL

Cinéma à PIERRE BUFFIERE

Tarifs : Adultes 5,50€ / Abonnés 5€ / Enfants -13 ans 4€ - Pour les films en 3D + 1€

Directeur de Publication Stéphane PATIER, Conception et réalisation Vincent DRUAUX,
imprimé par la Mairie de PIERRE-BUFFIERE
Place de la Libération 87260 PIERRE-BUFFIERE, 05 55 00 60 07
www.pierre-buffiere.com, mairie.pierrebuffiere@wanadoo.fr



Pierre-Bufferière, une étape en Limousin



VILLAGES ÉTAPES
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL